

## Index de marche dynamique

### *Dynamic Gait Index*

Consignes :

- Lire le verbatim et démontrer ensuite l'épreuve.
- Ne pas lire les distances indiquées aux épreuves 2 et 7
- Si la personne n'accomplit pas tous les critères liés à un niveau de cotation, l'évaluateur doit noter la cotation plus la plus faible, même si la personne dépasse les attentes de cette dernière.

#### \_\_\_ 1. Marche sur terrain plat

Consignes : *Marchez à votre rythme habituel d'ici jusqu'à la prochaine marque (6 m [20 pieds]).*

Cotation : Notez la catégorie la plus faible qui s'applique.

(3) Normal – Peut marcher 6 m (20 pieds), sans aide technique, à une bonne vitesse, sans signe de déséquilibre, avec un patron de marche normal.

(2) Incapacité légère – Peut marcher 6 m (20 pieds), en utilisant une aide à la marche, à une vitesse plus lente, avec un patron de marche légèrement déficient.

(1) Incapacité modérée – Peut marcher 6 m (20 pieds) lentement, avec un patron de marche anormal, avec des signes de déséquilibre.

(0) Incapacité sévère – Ne peut marcher 6 m (20 pieds) sans assistance, présente des déséquilibres sévères ou des altérations sévères du patron de marche.

#### \_\_\_ 2. Changements de vitesse de marche

Consignes : *Marchez à votre rythme habituel (sur une distance de 1,5 m [5 pieds]). Lorsque je vous dirai « rapide », marchez aussi vite que vous le pouvez (sur une distance de 1,5 m [5 pieds]). Lorsque je vous dirai « lentement », marchez le plus lentement possible (sur une distance de 1,5 m [5 pieds]).*

Cotation : Notez la catégorie la plus basse qui s'applique.

(3) Normal – Peut changer de vitesse de marche sans perte d'équilibre ni irrégularité de la démarche. Démonstre une différence significative entre la vitesse de marche habituelle, rapide et lente.

(2) Incapacité légère – Peut changer de vitesse de marche, mais démontre de légères irrégularités de son patron de marche, ne démontre pas d'irrégularités de son patron de marche, mais ne peut faire varier significativement sa vitesse de marche ou utilise une aide à la marche.

(1) Incapacité modérée – Peut modifier seulement légèrement sa vitesse de marche, ou peut la faire varier en altérant significativement son patron de marche, ou change sa vitesse de marche mais perd

l'équilibre, ou change sa vitesse de marche tout en étant capable de se reprendre et de poursuivre son déplacement.

(0) Incapacité sévère – Ne peut changer sa vitesse de marche, ou perd l'équilibre et doit étendre la main pour s'appuyer au mur ou doit être soutenu par une personne.

### \_\_\_ 3. Marche avec rotations de la tête.

Consignes : *Marchez à votre rythme habituel. Lorsque je vous dis « regardez à droite », continuez à marcher en ligne droite en tournant la tête vers la droite. Continuez à regarder vers la droite jusqu'à ce que je vous dise « regardez à gauche », continuez à marcher en ligne droite en tournant la tête vers la gauche. Gardez la tête tournée vers la gauche jusqu'à ce que je vous dise « regardez droit devant », continuez à marcher en ligne droite, en ramenant la tête vers l'avant.*

Cotation : Notez la catégorie la plus basse qui s'applique.

(3) Normal – Peut tourner la tête aisément, sans altération de sa démarche.

(2) Incapacité légère – Peut tourner la tête aisément, en changeant légèrement sa vitesse de déplacement (par exemple, légère altération de son patron de marche), ou utilise une aide à la marche.

(1) Incapacité modérée – Peut tourner la tête en changeant de façon modérée sa vitesse de déplacement, ralentit, chancelle, mais se rattrape et poursuit sa marche.

(0) Incapacité sévère – Accomplit la tâche avec une altération sévère de sa démarche (par exemple, chancelle hors des limites du 15 po, perd l'équilibre, s'arrête ou étend la main pour s'appuyer au mur).

### \_\_\_ 4. Marche avec déplacements de la tête vers le haut et vers le bas.

Consignes : *Marchez à votre rythme habituel. Lorsque je vous dis « regardez vers le haut », continuez à marcher en ligne droite, en penchant la tête vers l'arrière. Continuez à regarder vers le haut jusqu'à ce que je vous dise « regardez vers le bas », continuez à marcher en ligne droite en penchant la tête vers le bas. Gardez la tête penchée vers le bas jusqu'à ce que je vous dise « regardez droit devant », continuez à marcher en ligne droite, en ramenant la tête vers l'avant.*

Cotation : Notez la catégorie la plus basse qui s'applique.

(3) Normal – Peut pencher la tête vers l'avant et vers l'arrière sans changer sa démarche.

(2) Incapacité légère – Peut faire les mouvements de la tête en changeant légèrement sa vitesse de déplacement (par exemple, légère altération de son patron de marche), ou utilise une aide à la marche.

(1) Incapacité modérée – Peut faire les mouvements de la tête en changeant de façon modérée sa vitesse de déplacement, ralentit, chancelle, mais se rattrape et poursuit sa marche.

(0) Incapacité sévère – Accomplit la tâche avec une altération sévère de sa démarche (par exemple, chancelle hors des limites du 15 po, perd l'équilibre, s'arrête, étend la main pour s'appuyer au mur).

## \_\_\_ 5. Marche et pivots

Consignes : *Marchez à votre rythme habituel. Lorsque je vous dirai « Tournez et arrêtez », tournez le plus rapidement possible pour aller en direction opposée et arrêtez-vous.*

Cotation : Notez la catégorie la plus basse qui s'applique.

(3) Normal – Pivote de façon sécuritaire en moins de 3 secondes et s'arrête promptement sans perdre l'équilibre.

(2) Incapacité légère – Pivote de façon sécuritaire en plus de 3 secondes et s'arrête sans perdre l'équilibre.

(1) Incapacité modérée – Pivote lentement, nécessite des indications verbales, doit faire de petits pas pour retrouver son équilibre après le pivot et l'arrêt.

(0) Incapacité sévère – Ne peut pivoter de façon sécuritaire, a besoin d'assistance pour pivoter et s'arrêter.

## \_\_\_ 6. Marche par-dessus un obstacle

Consignes : *Marchez à votre rythme habituel. Lorsque vous arrivez à la boîte de chaussures, enjambez la boîte, ne la contournez pas, et continuez à marcher.*

Cotation : Notez la catégorie la plus basse qui s'applique.

(3) Normal – Peut enjambez la boîte à chaussures sans changer sa vitesse de marche; aucun signe de déséquilibre.

(2) Incapacité légère – Peut enjambez la boîte à chaussures, mais doit ralentir et ajuster ses pas pour la franchir de façon sécuritaire.

(1) Incapacité modérée – Peut enjambez la boîte à chaussures, mais doit s'arrêter et ensuite l'enjambez. Peut nécessiter des indications verbales.

(0) Incapacité sévère – Ne peut réussir l'épreuve sans assistance.

## \_\_\_ 7. Marche en contournant des obstacles

Consignes : *Marchez à votre rythme habituel. Lorsque vous atteignez le premier cône (à une distance d'environ 1,8 m [6 pieds]), contournez-le par la droite. Lorsque vous atteignez le deuxième cône (1,8 m ou 6 pieds plus loin), contournez-le par la gauche.*

Cotation : Notez la catégorie la plus basse qui s'applique.

(3) Normal – Peut contourner les cônes sans changement de vitesse ni perte d'équilibre.

(2) Incapacité légère – Peut contourner les deux cônes, mais doit ralentir et ajuster ses pas pour les éviter.

(1) Incapacité modérée – Peut contourner les cônes, mais doit ralentir significativement pour accomplir la tâche, ou nécessite des indications verbales.

(0) Incapacité sévère – Ne peut contourner les cônes, entre en collision avec l'un des cônes ou les deux ou encore nécessite une assistance physique.

## 8. Escalier

Consignes : *Montez ces marches comme vous le feriez à la maison (c.-à-d. en utilisant la rampe si vous en avez besoin). En haut de l'escalier, tournez et descendez.*

Cotation : Notez la catégorie la plus basse qui s'applique.

(3) Normal – Alterne les pieds, n'utilise pas la rampe.

(2) Incapacité légère – Alterne les pieds, doit utiliser la main courante.

(1) Incapacité modérée – Dépose les deux pieds sur chaque marche, doit utiliser la main courante.

(0) Incapacité sévère – Ne peut accomplir cette tâche de façon sécuritaire.

**RÉSULTAT TOTAL : \_\_\_\_\_ RÉSULTAT MAXIMAL 24**

Renseignements sur la cotation :

21 /24 ou plus : indique un risque de chute minimal ou absent

Moins de 21 : indique un risque de chute; plus le score est faible, plus le risque est élevé

9 à 11/24 : indique le score couramment lié au stade modéré de la maladie de Parkinson